

A destination des maires, partenaires et institutionnels,  
(conformément au Décret :  
*Article 1<sup>e</sup> - Art. R.229-53*)

Affaire suivie par :  
Jacques GRÖNDAHL  
[jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr](mailto:jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr)  
Tél. : 03 29 32 47 96

**Objet : Notification d'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial des Vosges Centrales**

Madame, Monsieur,

Le Syndicat a toujours considéré la transition énergétique et écologique comme une opportunité pour le territoire, œuvrant sans relâche pour faire des Vosges Centrales un territoire d'excellence sur le plan énergétique. Que ce soit en termes de création d'activités et d'emplois, la valorisation optimale de ses ressources dans la préservation du cadre de vie et la sobriété énergétique est gage d'attractivité, mais également, d'un territoire qui relève le défi de la précarité énergétique, du changement climatique et de la qualité de l'air.

Le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales s'est engagé de façon volontaire en 2009 dans la réalisation d'un *Plan Climat Territorial*, qui s'est prolongé en 2015 par le programme *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte*. Ces démarches ont eu pour effet d'intégrer en profondeur la lutte contre le changement climatique dans la stratégie globale d'aménagement du territoire et dans nombre d'actions mutualisées à l'échelle intercommunale : politiques de rénovation énergétique de l'habitat, valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, renforcement de l'ingénierie pour accompagner les opérations d'économies d'énergie et les énergies renouvelables, promotion de l'éco-mobilité, études de potentiels et préfiguration d'une société d'investissement sur les énergies renouvelables...

En 2018, dans la continuité des travaux menés, la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain et la Communauté d'Agglomération d'Épinal délèguent la compétence d'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial au Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

Cette démarche appartient à une deuxième génération de plans, qui se veut plus opérationnel. Avant tout pour répondre à l'urgence climatique dans la continuité de la stratégie nationale bas carbone, mais aussi pour proposer des alternatives à la mutation du contexte socio-économique induit par la montée du coût de l'énergie, aux différentes crises économiques et à la transition énergétique en cours.

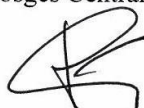
Le Plan Climat-Air-Energie Territorial reposera sur un diagnostic, une stratégie territoriale, et un programme d'actions co-construit avec les acteurs locaux. Il comporte également un rapport d'incidence environnementale. Le Syndicat prévoit un arrêt du plan en décembre 2019, qui donnera suite à la saisine de l'autorité environnementale et de l'enquête publique. La mise en œuvre du plan est programmée sur 6 ans, soit 2021-2027, avec un premier bilan des actions réalisées en 2024.

Il y a un véritable enjeu à élargir au maximum la mobilisation des acteurs du territoire. Aussi, le Syndicat vous propose de participer tout au long de l'élaboration de la stratégie à une campagne de concertation dont les modalités vous sont précisées en annexe. Cela aura pour but de partager les enjeux, de co-construire le programme d'actions et de se donner une vision commune, qui encourage au passage à l'acte dans la coopération. Dès lors, je vous invite à participer à une première enquête électronique, concernant les enjeux du changement climatique, disponible à l'adresse : [https://fr.surveymonkey.com/r/SCOT\\_VOSES\\_CENTRALES](https://fr.surveymonkey.com/r/SCOT_VOSES_CENTRALES).

Pour nourrir la réflexion, le Syndicat vient de publier le second volume du guide « *Vers un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte des Vosges Centrales* », intitulé « *de l'ambition politique aux premiers choix stratégiques* ». Rédigé par Vincent BERTRAND, géographe et maître de conférences à l'Université de Lorraine, le guide vise à accompagner les élus locaux dans le décryptage du volet énergie du SCoT révisé, donnant ainsi matière à penser sur les nouvelles orientations que pourraient prendre le territoire pour relever le défi du changement climatique.

Vous en souhaitant bonne lecture et comptant sur votre collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat mixte du SCoT  
des Vosges Centrales



Michel HEINRICH